

MAI 2025

POLICY PAPER

UN MONDE EN FRACTURE : l'Amérique de Trump face aux lignes de faille de l'ordre international

FERID BELHAJ

Le retour de Trump à la présidence des États-Unis en 2025 accélère l'effondrement de l'ordre international issu de 1945, déjà fragilisé par ses contradictions internes, ses promesses non tenues et son incapacité à intégrer le Sud global. Dans un monde traversé par une polycrise — climatique, énergétique, financière et alimentaire — Trump 2.0 incarne un tournant vers un réalisme assumé, où les alliances sont conditionnelles, les institutions multilatérales instrumentalisées, et les règles remplacées par des rapports de force bilatéraux. La doctrine Bessent transforme le FMI et la Banque mondiale en leviers de fidélité géopolitique, tandis que la doctrine Monroe est élargie à l'échelle mondiale pour verrouiller les infrastructures, les flux logistiques et les normes au service de la puissance américaine.

Face à cette hégémonie coercitive, la Chine bâtit un ordre parallèle fondé sur l'autonomie financière (CIPS, yuan numérique), les infrastructures stratégiques (BRI) et des coalitions alternatives (AIIB, BRICS+). Mais elle reste pragmatique et sans projet idéologique global. Le Nouveau Sud, moteur de la croissance mondiale mais toujours exclu des centres de décision, reste pris dans une triple dépendance — financière, technologique et normative. S'il veut passer de la croissance à la souveraineté, il doit rompre avec la passivité, construire ses propres instruments de gouvernance, et s'affirmer comme acteur stratégique dans un monde où seuls pèsent ceux qui maîtrisent les leviers du réel.

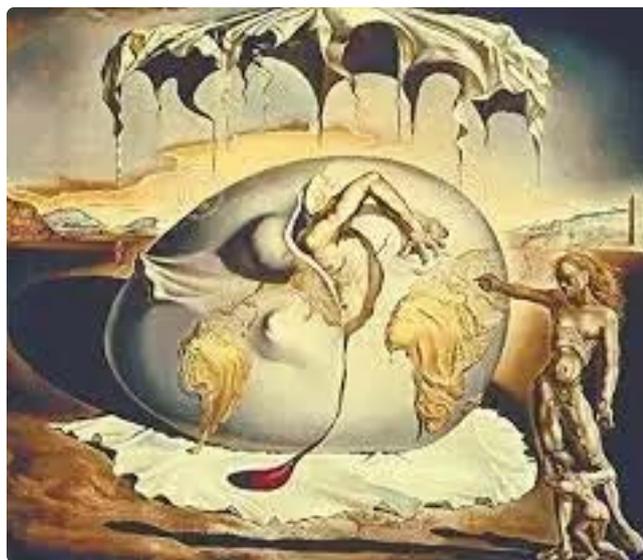
En synthèse, ce texte propose une lecture réaliste, critique et profondément structurée du basculement géopolitique de l'ère Trump 2.0, en soulignant la fin d'un cycle multilatéral universaliste ainsi que l'émergence d'un monde fondé sur la puissance, la loyauté conditionnelle et la fragmentation stratégique. Le défi du 21^{ème} siècle est clair : refonder l'ordre mondial avec — ou malgré — ses fractures.

FERID BELHAJ

INTRODUCTION – Une nouvelle ère de désordre stratégique : clair-obscur d’un basculement mondial.

Il arrive, dans le long déroulé de l’Histoire, que certains moments prennent une intensité presque mythologique : un instant où les certitudes se brisent, où les équilibres vacillent, et où les repères construits au fil des décennies se fissurent brutalement. L’année 2025 s’inscrit dans l’un de ces moments de basculement. Il ne s’agit pas d’une simple turbulence, ni d’un énième cycle géopolitique. Ce que nous vivons relève d’une reconfiguration profonde, accélérée, et probablement durable de l’ordre international.

Pour en saisir la portée, il faut convoquer des images puissantes. L’une des plus saisissantes fut peinte en 1943 par Salvador Dalí, en pleine Seconde Guerre mondiale : *L’Enfant géopolitique observant la naissance de l’homme nouveau*. Sur cette toile étrange, un globe fissuré donne naissance à une figure humaine nue, robuste, surgissant du chaos. À ses pieds, une Europe réduite et exsangue, observe sans pouvoir agir. Derrière, un enfant — symbole de l’humanité — assiste à la scène avec une fascination mêlée d’angoisse.



Ce tableau n’est pas qu’une œuvre surréaliste. Il est une lecture anticipée du 20^{ème} siècle : l’affirmation des États-Unis comme puissance dominante à l’issue du conflit mondial, l’effacement relatif de l’Europe, et la marginalisation encore informelle du Sud global, nonobstant les tailles démesurées de l’Afrique et de l’Amérique latine, et l’émergence d’un monde nouveau structuré autour de Washington. L’Amérique sortait alors de son isolement pour prendre en main le destin de la planète, en proposant un ordre fondé sur la puissance certes, mais aussi sur des règles, des institutions, et une certaine idée de la prospérité partagée.

Aujourd’hui, cette image se réactive sous un jour inversé : les États-Unis, incarnés par le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, ne naissent plus. Ils renaissent, mais sans innocence, sans promesse universaliste. Trump 2.0 n’est pas une continuation du leadership

américain tel qu'il fut pensé à Yalta ou à Bretton Woods. C'est une refondation autoritaire, brutale, d'un rôle hégémonique fondé non plus sur le consensus mais sur la loyauté exigée, sur la coercition assumée, sur la fragmentation entretenue.

Le monde ancien, hérité de 1945, se défait à grande vitesse. Mais le nouveau ne s'est pas encore imposé. Entre les deux, surgit ce qu'Antonio Gramsci, emprisonné par le fascisme italien, décrivait dans une formule saisissante :

« Le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ».

Ce clair-obscur, c'est notre présent. Un moment où l'horizon est incertain, où les normes s'effondrent sans être remplacées, où les alliances se recomposent sans direction claire, où les institutions peinent à suivre l'accélération du réel.

L'ordre libéral international, forgé à la sortie de la Seconde Guerre mondiale sur la base d'un consensus entre les grandes puissances occidentales, a perdu son autorité symbolique et sa légitimité politique. Il ne disparaît pas dans un grand fracas, mais se délite, rongé de l'intérieur par ses contradictions non résolues, ses promesses non tenues, et l'usure institutionnelle. Le retour de Trump à la présidence n'est pas la cause de ce désordre. Il en est le catalyseur. Il en est aussi le symptôme le plus visible, car il incarne une rupture avec toute prétention universaliste du leadership américain.

Trump 2.0 ne prétend plus défendre « l'ordre international fondé sur des règles », il y substitue un rapport de forces ouvert, bilatéralisé, dans lequel les alliances ne reposent plus sur des valeurs communes mais sur des fidélités conditionnelles. Ce monde qui émerge n'est pas anarchique seulement : il est asymétrique, instable, conflictuel. C'est un monde dans lequel la puissance redevient le critère central de la survie, et où le droit ne vaut que ce que vaut celui qui peut l'imposer.

Ainsi se referme le cycle de 1945, et s'ouvre une nouvelle ère de désordre stratégique. Une ère qui impose de repenser les rapports de pouvoir, de réinterroger les institutions, et de réévaluer les stratégies d'émancipation des nations dites périphériques. Le Nouveau Sud, en particulier, se trouve à la croisée des chemins : victime d'un ordre ancien qui l'a marginalisé, mais aussi acteur potentiel d'une refondation qui reste à inventer.

Nous entrons donc dans une phase de haute tension, de recomposition brutale, où se mêlent ruptures systémiques et continuités profondes. L'enjeu, pour les États, n'est plus seulement de participer à l'ordre mondial ; il est de le façonner, ou de le subir.

I. L'EFFRITEMENT SILENCIEUX DE L'ORDRE DE 1945 : ENTRE DÉLITEMENT INTERNE ET DÉSILLUSION EXTERNE

La fin de la Seconde Guerre mondiale n'a pas seulement mis un terme à un conflit planétaire ; elle a aussi marqué le point de départ d'un ambitieux projet civilisationnel. En 1945, les vainqueurs de la guerre — au premier rang desquels les États-Unis — ont jeté les bases d'un nouvel ordre mondial, structuré autour de trois piliers fondateurs : la stabilité économique garantie par les accords de Bretton Woods, la paix entre les nations assurée par la création de l'Organisation des Nations Unies, et l'universalisation des droits fondamentaux consacrée par la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Ce triptyque visait à conjurer les désastres des deux Guerres mondiales en instaurant une architecture de sécurité collective, un capitalisme international encadré, et une morale humaniste censée transcender les souverainetés. Pendant plusieurs décennies, cet ordre a semblé fonctionner, du moins pour ses architectes. Il a permis la reconstruction de l'Europe, la stabilité du commerce mondial, la réduction progressive des conflits interétatiques majeurs, et la propagation d'un discours normatif universel.

Mais cette réussite était en partie illusoire, ou à tout le moins partielle. Elle reposait sur un déséquilibre fondamental : l'hégémonie occidentale, acceptée de facto dans un contexte de guerre froide, et consolidée ensuite par la chute de l'URSS, a longtemps masqué les fragilités profondes de ce système. En 2025, ces fragilités sont devenues béantes. Le monde hérité de 1945 s'effondre, non sous les coups d'un adversaire extérieur, mais sous le poids de ses propres contradictions, omissions, et exclusions.

1.1. Une promesse trahie au Sud : développement différé, dépendance prolongée

Le premier grand désenchantement concerne le monde dit « en développement », ou plus justement, le Sud global. À l'heure de la décolonisation, les États nouvellement indépendants ont cru à l'égalité proclamée par les Nations Unies, à la coopération promise par les institutions de Bretton Woods, et à l'accès à une modernité partagée. Mais très vite, ces promesses se sont heurtées à une réalité asymétrique.

La "Décennie du développement" proclamée par l'ONU dans les années 1960 n'a pas tenu ses engagements. Elle fut suivie, dès les années 1980, par de massives crises de la dette, provoquées par la montée des taux d'intérêt dans les pays du Nord et aggravées par des modèles de croissance extravertis et fragiles. Le remède prescrit par le FMI et la Banque mondiale a pris la forme des programmes d'ajustement structurel (PAS), imposant des réductions drastiques des dépenses publiques, des privatisations, et une ouverture forcée aux marchés mondiaux. Résultat : une désindustrialisation dans plusieurs régions, un affaiblissement des systèmes de santé et d'éducation, et une dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux. Le caractère brutal de ces politiques s'est fortement modéré lors des années suivantes.

Au lieu d'émanciper, le système post-1945 a renforcé une logique de subordination économique. La structure même des institutions financières internationales a consolidé ce déséquilibre : les États-Unis et l'Europe conservent à eux seuls plus de 50 % des droits de vote cumulés au FMI et à la Banque mondiale, contre à peine 6 % pour l'ensemble du continent africain (Banque mondiale, 2024).

1.2. Une érosion normative : sélectivité du droit, effondrement de la légitimité

Le second pilier de l'ordre de 1945 — celui du droit international et des normes universelles — a lui aussi perdu de sa crédibilité. Il ne s'est pas effondré brutalement ; il s'est progressivement désagrégé, à force d'incohérences et de doubles standards.

Dans les années 1990, l'intervention militaire au Kosovo, menée sans mandat explicite du Conseil de sécurité de l'ONU, fut un premier signal d'alarme. Suivirent l'invasion de l'Irak en 2003, justifiée par des arguments fallacieux d'armes de destruction massive, puis l'intervention en Libye en 2011, dont le mandat onusien pour la protection des civils fut rapidement détourné en changement de régime, et, enfin, l'incapacité chronique du système international à faire respecter le droit international humanitaire dans des cas comme ceux de la Palestine, du Yémen ou, plus récemment, du Soudan. Chaque entorse au droit, chaque silence complice, a contribué à délégitimer l'idée même d'un ordre fondé sur des règles.

La sélectivité du droit n'a pas seulement affaibli l'ONU. Elle a aussi alimenté un ressentiment profond dans le Sud, auprès duquel le discours normatif occidental apparaît de plus en plus comme un instrument d'influence et non comme un principe universel. Le droit ne vaut que lorsqu'il est appliqué uniformément. Or, en 2025, l'accusation la plus fréquente à l'égard du système multilatéral n'est plus son inefficacité, mais son hypocrisie.

1.3. Une inadaptation institutionnelle : fossé entre légitimité et représentativité

Le troisième pilier de l'ordre de 1945 — l'architecture institutionnelle — souffre d'un immobilisme chronique. À l'exception de quelques ajustements mineurs, la structure des grandes institutions internationales est restée figée depuis leur création.

Le Conseil de sécurité de l'ONU reflète encore la géopolitique de 1945 : cinq membres permanents dotés du droit de veto (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni), dont aucun, pas même la Chine, ne provient du Sud global. Cette composition rend l'organe à la fois illégitime et paralysé. Les appels à la réforme se sont multipliés — venant du G4 (Allemagne, Brésil, Inde, Japon), de l'Union africaine, et d'autres coalitions — mais sans résultat concret.

De même, la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale reste dominée par une logique de quotas qui empêche toute véritable redistribution de pouvoir. Alors que l'économie mondiale s'est radicalement transformée — avec la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil parmi les premières économies mondiales —, la distribution des droits de vote n'a pas suivi. Ce décalage entre puissance économique réelle et pouvoir institutionnel formel a accru la frustration et la volonté de contournement.

Ce fossé entre légitimité politique et représentativité effective alimente aujourd'hui des dynamiques centrifuges : multiplication des arrangements bilatéraux ou régionaux, création de nouvelles banques de développement (NDB, AIIB), montée des plateformes alternatives (BRICS+, G20, BAPA+40), et recours croissant à des mécanismes extraterritoriaux ou informels pour pallier l'immobilisme des structures existantes.

Ainsi, le monde né en 1945 ne s'effondre pas sous les coups d'un ennemi frontal. Il se délite de l'intérieur, miné par ses propres promesses trahies, ses incohérences juridiques, et son immobilisme institutionnel. Ce lent effritement ouvre la voie à une autre logique : celle d'un retour assumé au rapport de forces, au langage de la puissance, à la brutalité stratégique.

C'est le réalisme, dans sa version la plus contemporaine — incarnée par Trump 2.0 —, qui revient en force pour structurer les relations internationales.

II. LE RETOUR BRUTAL DU RÉALISME COMME LANGAGE DOMINANT : L'ORDRE DU MONDE RÉÉCRIT PAR LA PUISSANCE

Les périodes de désordre international agissent souvent comme des révélateurs idéologiques. Lorsqu'un système se fissure, que les normes s'affaiblissent et que les institutions perdent leur autorité, c'est le langage du réalisme — longtemps tenu à distance dans les discours officiels — qui resurgit comme grammaire dominante des relations internationales. Ce retour ne relève pas d'un effet de mode académique : il est une réponse structurelle au vide créé par le désenchantement normatif. En 2025, le monde ne parle plus d'universalité, mais de souveraineté ; il ne cherche plus la gouvernance, mais la marge de manœuvre ; il ne croit plus à la convergence des intérêts, mais à leur collision.

Or, peu d'acteurs incarnent aussi radicalement ce retour du réalisme que Donald Trump dans son second mandat présidentiel. Son approche du monde n'est pas celle d'un multilatéraliste sceptique, ni d'un isolé pragmatique. Elle relève d'un souverainisme stratégique revendiqué, fondé sur une lecture hobbesienne des relations internationales : l'anarchie est la règle, la puissance est la garantie, la loyauté est la condition.

2.1. Du multilatéralisme stratégique au réalisme transactionnel

Dans les décennies qui ont suivi la Guerre froide, les États-Unis ont exercé une hégémonie libérale, mêlant domination économique, leadership institutionnel, et production normative. Ce leadership n'était pas désintéressé, mais il reposait sur une fiction fonctionnelle : celle d'un monde intégré où la puissance américaine servait l'intérêt général. Ce fut l'époque du "liberal international order", promu par des figures comme Madeleine Albright, Joseph Nye, ou encore Barack Obama, qui tentaient de conjuguer intérêts nationaux et bien public mondial.

Trump rompt avec cette tradition. Son slogan "America First", loin d'être une formule de campagne, est devenu une doctrine d'État. Dans sa version 2.0, cette doctrine est affinée, radicalisée, systématisée. Elle affirme sans détour que les alliances doivent être conditionnelles, les institutions reconfigurées ou contournées, les engagements financiers réévalués, et que toute

action internationale doit d'abord renforcer le rang des États-Unis dans la hiérarchie mondiale. La politique étrangère cesse d'être un outil de régulation du monde, elle devient un instrument d'optimisation de puissance.

Dans cette optique, le multilatéralisme n'est plus qu'un outil secondaire, tolérable s'il est instrumental, à rejeter s'il est contraignant. Les institutions internationales sont évaluées non à l'aune de leur utilité collective, mais de leur degré de docilité face aux priorités américaines. Ce réalisme transactionnel repose sur une logique simple : les relations internationales sont une série de contrats bilatéraux ou d'accords asymétriques, où la fidélité s'achète, la neutralité s'attaque, et l'opposition se sanctionne.

2.2. L'héritage intellectuel du réalisme : une grille de lecture réactivée

Ce retour brutal au réalisme n'est pas un accident idéologique. Il puise dans une longue tradition théorique, qui va de Thucydide à Morgenthau, de Hobbes à Mearsheimer, en passant par Carl Schmitt et Raymond Aron. Tous posent un même postulat : dans un monde sans autorité supérieure, les États agissent en fonction de leurs intérêts fondamentaux, c'est-à-dire leur survie, leur sécurité, et leur autonomie.

Pour Thucydide, comme le rappelle le célèbre dialogue entre les Athéniens et les Méliens, « les forts font ce qu'ils peuvent, les faibles subissent ce qu'ils doivent ». Pour Hobbes, l'état de nature entre États est un état de guerre permanent, où la peur et la méfiance commandent les comportements. Pour Morgenthau, la politique internationale est régie par la lutte pour la puissance, et le droit ne peut prévaloir que s'il est adossé à un équilibre de forces crédible. Quant à Mearsheimer, il affirme que les grandes puissances sont irrémédiablement condamnées à la rivalité stratégique, car la quête de sécurité engendre la compétition.

En réactivant ces fondamentaux, Trump ne les théorise pas : il les pratique. Il ne cherche pas à stabiliser l'ordre international, mais à maximiser la latitude de manœuvre américaine. Il ne croit ni à la dissuasion mutuelle, ni à la confiance structurelle. Il considère que le droit international est une variable d'ajustement et que les alliances ne valent que tant qu'elles produisent des bénéfices unilatéraux. Ce réalisme sans fard, longtemps masqué sous le langage policé de la diplomatie, devient désormais la norme de référence.

2.3. Polycrise et retour du "moment hobbesien"

Ce retour du réalisme s'inscrit dans un contexte que plusieurs analystes qualifient de « moment hobbesien » du système international — une période marquée par l'effondrement des normes, la montée des rapports de force, et une insécurité généralisée. Des auteurs comme Stephen Walt, figure majeure du réalisme, y voient le triomphe de la logique de survie sur celle de la coopération. John Ikenberry, pourtant défenseur du libéralisme institutionnel, reconnaît que l'ordre international traverse une phase où les institutions sont marginalisées au profit d'une compétition brutale entre puissances. Richard Haass, ancien président du Council on Foreign Relations, parle d'un monde « sans gardien », tandis que Bruno Tertrais évoque un retour à un état de nature hobbesien dans ses analyses de la guerre en Ukraine. La combinaison de plusieurs crises simultanées — pandémie, conflits armés, chaos climatique, instabilité financière, dérèglements technologiques — alimente cette insécurité diffuse, tant au niveau global qu'intérieur.

La polycrise actuelle — concept théorisé notamment par Edgar Morin et réutilisé par le Forum économique mondial de Davos — ne se contente pas de perturber les équilibres. Elle détruit les repères. Face à cette incertitude, le réflexe réaliste est d'autant plus séduisant qu'il propose une clarté brutale : identifier les intérêts vitaux, mobiliser la puissance pour les défendre, ignorer les injonctions morales et réglementaires si elles nuisent à la sécurité nationale. Ce n'est pas une politique de la peur. C'est une politique de la priorité.

Et Trump excelle dans cette configuration. Il ne promet ni justice ni progrès. Il promet la force et la survie. Il ne cherche pas à apaiser, il cherche à dominer. Sa stratégie n'est pas diplomatique, elle est hiérarchique. Elle repose sur une mise en tension permanente, une instabilité contrôlée, une coercition conditionnelle.

2.4. Trump et ses pairs : le réalisme globalisé

Enfin, ce retour du réalisme n'est pas une exception américaine. Trump n'est que l'un des visages d'un phénomène plus large : la montée d'un souverainisme stratégique à travers le monde. De Bolsonaro à Modi, d'Orbán à Poutine, de Milei à Netanyahu, on observe une même tendance : le rejet des institutions supranationales, la suspicion à l'égard des normes universelles, l'usage accru de la coercition économique, et une rhétorique centrée sur la défense de l'identité et de la souveraineté.

Ces dirigeants ne forment pas un bloc idéologique. Mais ils partagent une posture commune : l'État-nation comme horizon indépassable, la puissance comme valeur centrale, et la diplomatie comme gestion des rapports de force, non comme forum d'intérêts partagés. Ce réalisme globalisé — fragmenté, mais convergent — signe la fin d'une époque où la coopération multilatérale apparaissait comme le langage naturel du monde.

Nous sommes donc entrés dans un âge post-libéral des relations internationales. Dans ce monde, les traités ne sont plus des engagements, mais des leviers. Les alliances ne sont plus des garanties, mais des outils. Le droit ne structure plus le système, il l'accompagne en pointillé. Et face à ce basculement, c'est la polycrise mondiale qui crée le terreau fertile à l'expansion du réalisme. Un environnement propice à la stratégie trumpienne, où le chaos devient ressource de puissance.

III. POLYCRISE MONDIALE : UN ENVIRONNEMENT DÉLÉTÈRE ET PROPICE À LA PUISSANCE COERCITIVE

Si le retour du réalisme s'explique par le déclin du multilatéralisme et l'effritement de l'ordre de 1945, il se comprend encore mieux à la lumière du contexte global actuel : une **polycrise** sans précédent, où les crises sectorielles, autrefois perçues comme isolées, s'interconnectent désormais pour former un système d'instabilité généralisée. Ce terme, remis en lumière par le philosophe Edgar Morin et institutionnalisé par le Forum économique mondial à Davos, décrit une configuration unique : plusieurs crises systémiques, simultanées, interconnectées, qui s'intensifient mutuellement et échappent aux outils classiques de régulation.

C'est dans cet environnement chaotique que s'épanouit la doctrine trumpienne de puissance. Trump 2.0 ne gouverne pas contre la crise — il gouverne avec elle. Il n'est pas un rempart contre le désordre — il en fait un levier d'affirmation stratégique. La polycrise devient le carburant d'un mode de gouvernance basé sur la coercition, l'asymétrie et la loyauté conditionnelle.

3.1. Une crise climatique devenue chaos géopolitique

La première dimension de cette polycrise est la crise climatique, désormais irréversible dans ses manifestations visibles : sécheresses prolongées, mégafeux incontrôlables, cyclones plus fréquents, élévation du niveau des mers et épisodes de chaleur extrême. Les dégâts humains, économiques et sociaux de cette crise ne sont plus théoriques. Ils redessinent la carte de la sécurité mondiale.

Mais le climat, au lieu d'être traité comme un bien public global exigeant une coopération multilatérale renforcée, est désormais instrumentalisé. Trump 2.0, fidèle à son héritage négationniste, rejette les mécanismes de transition imposés par les différentes Conférences des Parties sur les changements climatiques (COP), démantèle les engagements des États-Unis pris à Paris en 2015, et réoriente la diplomatie énergétique vers le charbon, le gaz et le nucléaire. La crise climatique, loin d'appeler à la solidarité, devient pour Washington un champ d'opportunités : vendre du gaz de schiste à l'Europe, contrôler les routes de l'énergie, sécuriser l'accès aux minerais critiques, ou encore conditionner les financements climatiques à l'alignement stratégique.

Dans ce contexte, les pays du Sud, pourtant les plus exposés aux effets du changement climatique, se retrouvent doublement pénalisés : exclus des mécanismes de compensation justes et contraints de négocier leur survie dans un marché géopolitique de la transition.

3.2. Une crise énergétique à double vitesse

La deuxième strate de la polycrise est énergétique. Loin de s'atténuer, les tensions se multiplient : la guerre en Ukraine a bouleversé les équilibres d'approvisionnement en gaz et en pétrole, exacerbant la vulnérabilité des économies importatrices ; les politiques de décarbonation du Nord, parfois brutales et unilatérales, ont entraîné une raréfaction relative des financements pour les projets d'énergie fossile dans le Sud, sans solution de remplacement crédible à court terme.

Les marchés de l'énergie sont devenus des champs de bataille géoéconomiques. Washington, sous Trump 2.0, a adopté une diplomatie énergétique sans fard : réindustrialiser par le bas coût énergétique domestique, contrôler les chaînes logistiques des batteries, imposer des sanctions sur les concurrents, et verrouiller l'accès aux technologies nucléaires.

La « transition juste » devient une fiction. Les pays du Sud doivent gérer l'inflation énergétique, le rationnement, et l'exclusion des flux financiers verts, tout en demeurant dépendants d'importations extérieures. Le résultat : un retour à la dépendance énergétique, instrumentalisée dans une logique de fidélité géostratégique.

3.3. Une crise financière structurelle : la dette comme outil de pouvoir

La troisième crise, financière, est peut-être la plus insidieuse. Elle concerne l'explosion des dettes publiques, en particulier dans les économies émergentes. La combinaison de taux d'intérêt élevés, de devises sous pression, de déficits jumeaux, et de perspectives de croissance incertaines a piégé de nombreux pays dans une spirale d'endettement sans issue.

Ce contexte est largement favorable à la doctrine du nouveau secrétaire américain au Trésor Scott Bessent, que nous analyserons au chapitre suivant et selon laquelle l'accès à la liquidité internationale, notamment via le FMI ou la Banque mondiale, doit être soumis à des conditions d'où la politique n'est pas étrangère. Les pays endettés deviennent des États captifs : le moindre accès à un programme de financement implique aujourd'hui des engagements explicites sur des sujets aussi variés que le soutien à l'Ukraine, l'alignement sur les positions de l'OTAN, ou la restriction de la coopération avec la Chine.

La dette devient ainsi un levier de discipline géopolitique, bien plus qu'un enjeu de stabilisation macroéconomique. La logique des conditionnalités, autrefois économique (réformes structurelles), devient politique (adhésion aux positions stratégiques de Washington). Le FMI est dévoyé : d'institution de stabilisation globale, il devient un filtre idéologique.

3.4. Une crise alimentaire silencieuse mais systémique

Autre facette de la polycrise : la crise alimentaire, qui revient de manière cyclique mais s'installe désormais dans la durée. Les perturbations climatiques, les conflits armés, les restrictions à l'exportation de certains produits agricoles, et les spéculations sur les engrais ont fait exploser les prix et réduit l'accès à une alimentation de base dans de nombreux pays. Les Nations Unies estiment qu'en 2025, plus de 345 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, un chiffre en hausse de près de 40 % par rapport à 2020.

Trump 2.0 ne considère pas la sécurité alimentaire comme une question de solidarité universelle, mais tend à l'utiliser comme un levier stratégique dans sa diplomatie. Sans qu'il existe à ce stade de documents officiels établissant une conditionnalité systématique de l'aide alimentaire, plusieurs signaux indiquent un durcissement de l'approche : réduction des budgets humanitaires, pressions explicites sur les pays bénéficiaires pour qu'ils soutiennent les positions américaines sur Jérusalem, Taïwan ou les technologies chinoises. Fidèle à la logique transactionnelle de l'« America First », l'aide alimentaire — historiquement un pilier du soft power américain depuis le plan Marshall — semble glisser vers un usage plus coercitif, où la faim devient, non plus un fléau à combattre, mais un paramètre à négocier.

Ce chantage humanitaire, qui aurait été impensable dans un système multilatéral régulé, devient possible — et même stratégique — dans une architecture mondiale fracturée.

3.5. Une crise de gouvernance : institutions neutralisées, normes réversibles

Enfin, la crise la plus insidieuse est celle de la gouvernance mondiale, dont l'effondrement moral et institutionnel devient de plus en plus manifeste. Les structures créées après 1945 ne se contentent plus de mal répondre aux défis contemporains : elles sont désormais perçues comme les instruments d'un ordre à deux vitesses. Le contraste criant entre la mobilisation juridique, politique et médiatique en faveur de l'Ukraine et l'impunité persistante face aux violations du droit international en Palestine révèle l'échec d'un système censé garantir des principes universels. La justice internationale, incarnée par la CPI ou la CIJ, vacille sous le poids des doubles standards. L'OMC est paralysée, l'ONU profondément divisée, l'OMS fragilisée, et les COP reléguées au rang de rituels diplomatiques vidés de leur substance. Ce discrédit général mine la légitimité même de l'ordre multilatéral, désormais perçu comme un outil au service des puissants plutôt qu'un cadre de coopération équitable.

Trump 2.0 renforce cette crise. Il ne cherche pas à réformer l'ordre multilatéral, mais à le dominer ou à le vider de sa substance. Les règles ne sont plus universelles ; elles deviennent réversibles, circonstancielles, manipulables. Dans ce contexte, les normes internationales ne protègent plus les faibles : elles servent les forts.

Cette perte de foi dans la gouvernance globale alimente une montée en puissance des solutions alternatives : accords bilatéraux, plateformes régionales, traités sélectifs, ou institutions ad hoc (ex. Indo-Pacific Economic Framework for Prosperity - IPEF - AUKUS, G7 élargi). La fragmentation institutionnelle devient une méthode de gouvernement.

La polycrise n'est donc pas un environnement subi par Trump 2.0 : elle est utilisée méthodiquement pour renforcer une architecture mondiale fondée sur la dépendance, la dissuasion et l'allégeance. Le chaos devient un actif stratégique. Et au cœur de cette stratégie, une opération intellectuelle et politique est en marche : le démantèlement organisé du multilatéralisme.

IV. DÉMANTÈLEMENT MÉTHODIQUE DU MULTILATÉRALISME : LA NEUTRALISATION STRATÉGIQUE DES INSTITUTIONS

L'ordre international né de 1945 reposait en grande partie sur l'illusion partagée que les États pouvaient, à travers le multilatéralisme, transformer le rapport de force en règles communes. De l'ONU au FMI, de l'OMC à la Banque mondiale, les institutions étaient censées atténuer l'anarchie du système international, encadrer la compétition entre puissances, et garantir un minimum d'égalité juridique entre États, quels que soient leur taille, leur richesse ou leur influence.

Cette architecture a permis, pendant plusieurs décennies, de construire un langage de coopération, certes imparfait et biaisé, mais relativement stable. Elle a facilité la circulation des biens, des capitaux et des idées ; elle a accompagné la mondialisation économique ; elle a fourni un espace, même restreint, pour les revendications du Sud.

Mais avec Trump 2.0, cette architecture n'est plus considérée comme un outil de régulation. Elle est désormais vue comme un obstacle à la souveraineté américaine, une entrave à la stratégie de domination bilatérale, et un vecteur de dilution du pouvoir unilatéral. C'est pourquoi, loin de se contenter de critiquer les institutions multilatérales, le président Trump s'est engagé dans une entreprise beaucoup plus profonde : le démantèlement méthodique de l'infrastructure multilatérale mondiale.

Ce démantèlement ne prend pas la forme d'une rupture franche ou d'une sortie brutale. Il opère selon une logique d'étranglement graduel, de désengagement financier ciblé, de paralysie juridique, et de captation stratégique des outils de gouvernance. Il s'agit moins de détruire l'ordre multilatéral que de le neutraliser, de l'inverser de l'intérieur, en le vidant de son autonomie normative.

4.1. L'ONU : marginalisation, instrumentalisation, dépolitisation

L'Organisation des Nations Unies reste, dans l'imaginaire collectif, le cœur symbolique du système multilatéral. Mais sous Trump 2.0, l'ONU devient un théâtre secondaire, sinon un champ de bataille désinvesti.

Le premier levier utilisé est le désengagement financier. Les États-Unis réduisent drastiquement leurs contributions obligatoires et volontaires, asphyxiant le fonctionnement de nombreuses agences spécialisées : UNRWA, ONU Femmes, OMS, PNUD. L'objectif est clair : affaiblir la capacité de ces structures à intervenir de manière autonome, notamment dans les zones sensibles comme la Palestine, le Yémen, ou les camps de réfugiés syriens.

Le deuxième levier est l'instrumentalisation du Conseil de sécurité, où Washington utilise son droit de veto non seulement pour protéger ses alliés (notamment Israël), mais aussi pour bloquer toute tentative de résolution sur les violations du droit international qui nuisent à ses intérêts. Cette pratique renforce l'image d'une ONU incapable de faire respecter ses propres normes, et accentue la fracture entre l'Occident et le reste du monde.

Enfin, l'administration Trump 2.0 pousse vers une dépolitisation des agendas onusiens, privilégiant les sujets technocratiques (pandémie, cybersécurité, commerce) au détriment des sujets de fond comme les inégalités mondiales, la réforme du Conseil de sécurité ou les responsabilités historiques des grandes puissances. L'objectif est de priver l'ONU de sa fonction tribunitienne pour en faire une plateforme d'exécution sans substance politique.

4.2. L'OMC : de la paralysie à la sortie

L'Organisation mondiale du commerce, longtemps pilier de la régulation du commerce international, a subi une double offensive de la part des États-Unis sous Trump.

D'abord, une offensive **juridique** : dès le premier mandat, Washington a bloqué la nomination des juges à l'Organe d'appel, paralysant de fait le mécanisme de règlement des différends. Cette stratégie a transformé l'OMC en coquille vide : les différends ne sont plus tranchés, les litiges s'accumulent, et les États puissants reprennent la main sur la régulation bilatérale.

Ensuite, une offensive **politique** : Trump 2.0, après avoir accumulé les contentieux tarifaires (avec la Chine, l'UE, le Canada, etc.), finit par annoncer en 2025 un retrait unilatéral de l'OMC, invoquant

« l'inefficacité d'un système biaisé contre les intérêts américains ». Ce retrait ne provoque pas une onde de choc mondiale comme cela aurait été le cas dix ans plus tôt. Il confirme une tendance : le passage d'un commerce multilatéral fondé sur des règles à un commerce bilatéral fondé sur le rapport de force.

La sortie de l'OMC s'accompagne d'un tournant doctrinal : **le commerce devient un outil géopolitique**, les accords de libre-échange sont redéfinis comme des pactes d'allégeance (voir le traitement différencié réservé au Mexique, à l'Inde, ou à l'UE selon leur degré de coopération stratégique), et les mesures protectionnistes sont requalifiées en armes économiques défensives. Le multilatéralisme commercial est ainsi remplacé par une forme de mercantilisme stratégique.

4.3. FMI et Banque mondiale : conversion des institutions financières en instruments de fidélisation

L'offensive la plus structurée — et la plus inquiétante — concerne sans doute les institutions de Bretton Woods. Contrairement aux discours alarmistes évoquant une possible sortie des États-Unis du FMI ou de la Banque mondiale, l'administration Trump 2.0 adopte une posture beaucoup plus subtile : **elle ne quitte pas le système, elle le redirige.**

Cette stratégie est portée intellectuellement par la **doctrine Bessent**, exposée publiquement par le secrétaire au Trésor Scott Bessent dans un discours du 23 avril 2025. Nous y reviendrons en détail au chapitre suivant. Pour l'heure, il suffit d'en souligner les implications : le FMI devient un outil de triage géopolitique, attribuant ou refusant l'accès aux financements en fonction de l'alignement stratégique des États membres ; la Banque mondiale se recentre sur des projets énergétiques et d'infrastructures favorables aux intérêts des États-Unis et de leurs alliés ; les conditionnalités deviennent explicitement politiques, et non plus économiques.

Ce basculement transforme profondément la logique de l'aide internationale. On passe d'un système de soutien à la stabilité mondiale à un système de récompense des loyautés. Le message est limpide : **pas de financement pour les neutres, pas de soutien pour les non-alignés.**

Cette redéfinition des règles du jeu produit un effet domino. Elle incite les autres grandes puissances — Chine, Russie, voire certaines puissances régionales — à créer ou renforcer leurs propres instruments de financement (CDB, AIIB, NDB, fonds souverains, plateformes Sud-Sud), accentuant la fragmentation du paysage financier global.

4.4. Une stratégie de neutralisation : ni destruction, ni réforme, mais vidage

Ce qui caractérise la stratégie Trump 2.0 à l'égard du multilatéralisme, c'est sa cohérence froide. Il ne s'agit pas d'un affrontement frontal, mais d'une **logique d'occupation fonctionnelle**. On ne détruit pas les institutions : on les détourne. On ne sort pas toujours des accords : on les vide. On ne réforme pas : on désactive.

Cette méthode repose sur plusieurs mécanismes combinés :

- **Le retrait financier**, qui affaiblit la capacité d'action indépendante des institutions.

- **La nomination de dirigeants dociles**, qui réduisent la conflictualité interne et alignent les priorités.
- **La substitution normative**, par l'introduction de nouveaux critères, souvent liés à la sécurité ou à la loyauté.
- **La communication disqualifiante**, qui décrédibilise les enceintes multilatérales auprès de l'opinion publique.

Ce démantèlement progressif vise à remplacer un monde organisé par des règles communes, par un monde modelé autour de la volonté d'une seule puissance. Le multilatéralisme n'est pas renversé. Il est démembré, vidé, puis réhabité par d'autres logiques : celles de la domination sélective.

Mais cette stratégie ne s'improvise pas. Elle repose sur une vision idéologique claire, une doctrine articulée, qui transforme les institutions financières en bras armés de la politique étrangère américaine. C'est le cœur de la doctrine Bessent — pivot intellectuel du nouveau désordre mondial.

V. LE TOURNANT BESSENT : LA DOCTRINE ÉCONOMIQUE DE LA COERCITION SÉLECTIVE

Si le premier mandat de Donald Trump avait pu être interprété comme une succession de gestes impulsifs, parfois contradictoires, son second mandat s'inscrit en revanche dans une tout autre logique. Trump 2.0 ne gouverne plus contre l'establishment multilatéral ; il entend en prendre le contrôle pour en faire un instrument assumé de puissance sélective. Et ce virage trouve son expression doctrinale la plus structurée dans un discours majeur prononcé par le Secrétaire au Trésor, **Scott Bessent**, le 23 avril 2025 à Washington.

Ce discours, initialement accueilli avec soulagement par les marchés financiers — car il annonçait que les États-Unis ne se retireraient pas du FMI ni de la Banque mondiale — s'est révélé, à la relecture, comme un manifeste stratégique d'une hégémonie reconfigurée. En substituant aux principes d'universalité et de stabilité ceux de loyauté géopolitique et de rentabilité stratégique, la doctrine Bessent redéfinit le rôle des institutions financières internationales comme bras armés de la politique étrangère américaine.

Ce tournant ne constitue pas un ajustement marginal, mais bien un renversement profond : de l'architecture multilatérale de l'après-guerre à une gestion centralisée des instruments économiques internationaux, au service d'une hiérarchie globale à nouveau affirmée.

5.1. Le contexte : du soupir de soulagement à la stupeur stratégique

Dans les semaines qui ont précédé le discours, les rumeurs de retrait américain des institutions de Bretton Woods avaient alimenté une forte inquiétude dans les milieux diplomatiques et financiers. Une sortie unilatérale des États-Unis du FMI ou de la Banque mondiale aurait ébranlé la légitimité globale de ces institutions, en rompant leur lien historique avec le principal actionnaire et fondateur du système.

La déclaration initiale de Scott Bessent rassura : « Les États-Unis réaffirment leur engagement envers les institutions de Bretton Woods. » Mais cette phrase, sortie de son contexte, masquait une transformation beaucoup plus radicale. Car Bessent ajoutait immédiatement : « Toutefois, cet engagement exige une réforme profonde de leur gouvernance, de leurs instruments et de leur logique d'allocation, pour refléter la réalité stratégique du 21^{ème} siècle. »

Derrière cette formule, une nouvelle vision se dessine, structurée autour de trois principes :

1. L'alignement politique comme condition d'accès aux ressources.
2. La redéfinition des priorités d'investissement à des fins géostratégiques.
3. La renationalisation du commerce sous bannière diplomatique.

Ces principes forment ce que certains analystes ont déjà qualifié de « **Doctrin Bessent** », à l'image de la Doctrin Monroe ou du Consensus de Washington. Une doctrine qui redéfinit les fondements du pouvoir américain dans l'ordre mondial.

5.2. Premier axe : le FMI comme douane idéologique

Sous la Doctrin Bessent, le **Fonds monétaire international** ne joue plus le rôle de prêteur en dernier ressort à visée stabilisatrice. Il devient un **outil de filtrage géopolitique**, où les lignes de crédit, les programmes d'ajustement ou les soutiens de liquidité ne sont plus attribués en fonction de critères macroéconomiques neutres, mais en fonction de l'alignement stratégique avec les intérêts américains.

Ainsi, un État membre qui souhaite accéder à un programme de soutien devra désormais :

- soutenir les positions américaines dans les enceintes internationales (Conseil des droits de l'homme, votes à l'ONU) ;
- adopter des politiques de sécurité compatibles avec les objectifs de l'OTAN (coopération avec l'Ukraine, confrontation à l'influence chinoise dans le cyberspace) ;
- réduire ses partenariats économiques avec les acteurs considérés comme hostiles (Chine, Iran, Russie).

Cette évolution redéfinit la nature même du FMI : il cesse d'être un arbitre, pour devenir un **agent de la souveraineté américaine externalisée**. Le coût de la neutralité devient insoutenable ; celui de l'indépendance, impardonnable.

5.3. Deuxième axe : la Banque mondiale comme bras énergétique

La **Banque mondiale**, de son côté, voit ses missions traditionnelles réorientées en profondeur. La lutte contre la pauvreté, les objectifs de développement durable, et les investissements dans les biens publics globaux sont désormais relégués au second plan. Ce qui prime, c'est la logique stratégique : utiliser la Banque pour **sécuriser les alliances par l'investissement énergétique**, dans une optique de stabilité régionale, c'est-à-dire de loyauté géopolitique durable.

Les projets financés par la Banque mondiale se recentrent sur :

- l'expansion de la capacité nucléaire dans les pays partenaires stratégiques (ex. : Pologne, Arabie saoudite, Inde) ;
- les infrastructures de gaz naturel liquéfié (GNL) au détriment des énergies renouvelables non pilotables ;
- le soutien aux technologies critiques sous contrôle américain (hydrogène, batteries, interconnexions numériques).

Il ne s'agit plus d'investir dans le développement neutre, mais de **lier les économies par la dépendance énergétique maîtrisée**. L'ancienne logique de coopération cède la place à une logique de captation.

5.4. Troisième axe : le commerce comme pacte de fidélité

Dans la continuité des attaques contre l'OMC, la Doctrine Bessent propose une réécriture complète de la diplomatie commerciale. Le libre-échange, perçu comme naïf et déstabilisant, est abandonné au profit d'un "marché loyal". Ce nouveau paradigme repose sur la constitution d'un réseau d'accords commerciaux et technologiques conditionnés à des critères politiques explicites.

Ce « commerce ami » (friendly trade) se caractérise par :

- des accords bilatéraux ciblés, à l'image de ceux conclus avec la Grande Bretagne, Taïwan, Israël ou la Colombie ;
- l'exclusion des chaînes de valeur contrôlées par la Chine, au nom de la sécurité nationale ;
- des clauses de réciprocité renforcées, notamment en matière de fiscalité, de propriété intellectuelle et de protection des données.

La mondialisation est ainsi « reterritorisée », segmentée, politisée. Le commerce n'est plus un facteur d'interdépendance pacifique, mais un instrument de hiérarchisation de l'ordre mondial.

5.5. Une doctrine enracinée dans l'histoire américaine

Ce tournant ne constitue pas une rupture soudaine ou isolée : il s'inscrit dans la continuité d'une longue tradition historique propre à l'hégémonie américaine. Depuis 1945, chaque moment de transformation ou de crise du système international — qu'il s'agisse de la fin de la convertibilité du dollar en or en 1971, des accords du Plaza en 1985 visant à provoquer une dépréciation coordonnée du dollar pour corriger les déséquilibres commerciaux, suivis des accords du Louvre en 1987 destinés à stabiliser les taux de change une fois l'objectif atteint, de l'imposition du Consensus de Washington dans les années 1980, ou des réformes sélectives des institutions multilatérales — a été exploité par les États-Unis pour remodeler les règles du jeu mondial à leur avantage, en réaffirmant leur centralité dans l'architecture globale.

VI. MONROE 2.0 : L'EXPANSION GÉOÉCONOMIQUE DE LA DOMINATION AMÉRICAINE

Le retour de Donald Trump à la présidence ne se limite pas à une inflexion tactique de la politique étrangère américaine. Il marque la consolidation d'un projet stratégique de plus grande ampleur : **la restauration des sphères d'influence des États-Unis** dans le monde, selon une lecture élargie, modernisée et géo-économiquement outillée de la doctrine Monroe.

Formulée en 1823 par le président James Monroe, cette doctrine affirmait que tout interventionnisme européen dans les affaires du continent américain serait considéré comme une agression contre les États-Unis. Si cette déclaration visait à protéger les jeunes républiques d'Amérique latine, elle fut rapidement instrumentalisée comme **un fondement idéologique de l'hégémonie régionale américaine**. Elle s'est traduite, au fil des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, par une série d'interventions, de coups d'État soutenus, de blocus et de pactes imposés, toujours au nom de la stabilité, de la démocratie, ou de la lutte contre le communisme.

Sous Trump 2.0, la doctrine Monroe n'est ni ressuscitée de manière explicite, ni abandonnée. Elle est **réactualisée, redéployée et étendue à l'échelle mondiale**, dans une version géo-économique : **Monroe 2.0**. Ce n'est plus seulement l'Amérique latine qu'il s'agit de protéger d'influences extérieures, mais tout espace considéré comme stratégique pour les intérêts américains, de l'Indo-Pacifique à l'Arctique, en passant par l'Afrique et les détroits critiques. Et ce contrôle ne passe plus uniquement par des troupes ou des bases militaires, il transite par les infrastructures, les ports, les monnaies, les normes numériques, les routes logistiques et les accords commerciaux.

6.1. Amérique latine : reconquête silencieuse et méfiance anti-chinoise

La première manifestation de Monroe 2.0 se déroule dans son théâtre d'origine : **l'Amérique latine**. Dans les dernières années, la montée en puissance de la Chine sur ce continent a suscité **une inquiétude stratégique profonde à Washington**. L'implantation d'entreprises chinoises dans des secteurs critiques (télécoms, énergie, ports, lithium) a été interprétée comme une brèche inacceptable dans le sanctuaire occidental.

Le cas du **méga-port de Chancay au Pérou** est emblématique. Financé et construit par l'entreprise chinoise COSCO Shipping, ce port situé sur la façade pacifique du continent est appelé à devenir un hub logistique majeur pour les échanges sino-latino-américains. Pour Pékin, il s'agit d'un projet économique. Pour Washington, il s'agit d'un poste avancé stratégique dans ce qu'elle considère encore comme son **hémisphère d'influence naturel**.

Face à cela, les États-Unis répliquent : multiplication des pressions diplomatiques, relance de l'Initiative Amérique (alternative aux Nouvelles Routes de la Soie), conditionnalités renforcées dans les prêts de la BID (Banque interaméricaine de développement), et **retour des coopérations sécuritaires bilatérales** (Colombie, Brésil, Panama).

Le **canal de Panama**, déjà sous tension à cause de la sécheresse et des goulots logistiques, est redevenu un point névralgique. La présence d'opérateurs chinois dans ses zones portuaires suscite un regain de surveillance et de réinvestissement militaire discret. À travers ces manœuvres,

Washington réaffirme son statut de gardien de l'hémisphère, non plus avec les Marines, mais avec les chaînes logistiques.

6.2. Indo-Pacifique : encerclement de la Chine et alliances normatives

Mais la version contemporaine de la doctrine Monroe ne se limite pas à son théâtre historique. Elle s'étend à l'Indo-Pacifique, désormais considéré comme le centre géopolitique du 21^{ème} siècle. Dans cette région, Monroe 2.0 prend la forme d'un encerclement stratégique de la Chine, à travers trois axes :

- un pilier militaire, avec des alliances consolidées comme le Quad (États-Unis, Japon, Inde, Australie) et l'AUKUS (États-Unis, Royaume-Uni, Australie), dotées de composantes technologiques avancées et de programmes de défense communs ;
- un pilier économique, avec des plateformes comme l'IPEF (Indo-Pacific Economic Framework), qui visent à exclure la Chine des standards de l'économie numérique, des chaînes de valeur stratégiques et des normes environnementales ;
- un pilier idéologique, fondé sur la défense d'un ordre fondé sur des règles — mais à géométrie variable, selon qu'il s'applique à la Chine ou à d'autres partenaires.

La région est ainsi transformée en laboratoire d'un multilatéralisme géopolitique sélectif, dont les règles sont dictées par les États-Unis et leurs partenaires, mais dont l'objectif est clair : contenir la montée en puissance chinoise sans passer par un affrontement frontal.

Le message implicite de Monroe 2.0 dans l'Indo-Pacifique est le suivant : la mer de Chine méridionale n'est pas un espace chinois. C'est un espace global dont l'accès dépend du bon comportement des puissances régionales. Et dans cette logique, la souveraineté des petits États n'est garantie que s'ils choisissent le bon camp.

6.3. Arctique, Afrique, Moyen-Orient : vers une doctrine planétaire d'endiguement

L'élargissement de la doctrine Monroe 2.0 ne s'arrête pas aux frontières traditionnelles de l'hémisphère occidental : il s'étend désormais jusqu'au cercle arctique, devenu un pivot géostratégique à la faveur du changement climatique. Le réchauffement accéléré dans cette région — près de quatre fois plus rapide que la moyenne mondiale — ouvre de nouvelles routes maritimes, notamment le passage du Nord-Est, et rend accessibles d'immenses gisements de ressources énergétiques et minérales. Ce basculement climatique transforme l'Arctique en nouveau théâtre de rivalités entre grandes puissances. Ce qui fut perçu comme une provocation absurde en 2019 — la tentative de Donald Trump d'acheter le Groenland — apparaît rétrospectivement comme une intuition stratégique. Dans sa deuxième présidence, Trump 2.0 érige l'Arctique en zone tampon contre les ambitions russes et chinoises. Les investissements militaires, scientifiques et énergétiques y sont relancés, habillés d'un discours de souveraineté environnementale, mais fondés sur une logique de contrôle des routes et des ressources à venir.

En Afrique, le discours change également. Après une décennie d'effacement relatif, Washington revient sur le continent en opposant à la Chine un triptyque : gouvernance transparente, partenariat

commercial « loyal », et co-investissement dans les chaînes critiques (métaux rares, infrastructures numériques, logistique portuaire). Le continent devient un **champ de rivalité d'influence**, où Monroe 2.0 ne cherche plus à exclure, mais à **subordonner par l'offre**.

Au **Moyen-Orient**, enfin, l'approche est moins subtile. Il s'agit de **préserver l'architecture traditionnelle de sécurité**, dominée par les accords bilatéraux avec les monarchies du Golfe, la garantie de protection d'Israël, et l'isolement systématique de l'Iran. La logique ici n'est plus seulement défensive : elle devient **prédictive et préventive**, par la cartographie anticipée des menaces. La domination régionale se fait par **saturation sécuritaire et diplomatique**.

6.4. Monroe 2.0 : continuité historique, inflexion géoéconomique

Ainsi s'actualise la doctrine Monroe : non plus comme une politique d'isolement continental, mais comme une **stratégie mondiale d'endiguement géoéconomique**. Elle repose sur une série de principes modernisés :

- le refus de toute présence hostile dans les zones considérées comme vitales (ports, câbles, corridors énergétiques, cyberspace) ;
- la transformation des partenariats en dépendances logistiques ou financières ;
- la création de **sphères de norme**, où les règles commerciales, monétaires ou numériques sont fixées par Washington et ses alliés, au détriment des espaces alternatifs.

Cette doctrine ne dit pas son nom, mais elle est bien en œuvre. Elle structure le comportement des États-Unis dans un monde où la **souveraineté ne s'exprime plus seulement par le territoire, mais par la capacité à organiser l'économie des autres**. C'est Monroe sans Monroe : une hégémonie sans façade idéologique, mais avec des leviers d'une efficacité redoutable.

Dans ce monde reconfiguré par l'ordre américain, un acteur ne reste pas passif : **la Chine**. Face à la doctrine Monroe 2.0, Pékin construit patiemment un ordre parallèle, non pas pour contrer frontalement les États-Unis, mais pour leur opposer un monde structuré autour d'infrastructures, de monnaies alternatives et d'institutions d'ombre.

VII. LES RÉPONSES DU MONDE : LA PATIENCE STRATÉGIQUE DE LA CHINE FACE À L'ORDRE COERCITIF AMÉRICAIN

Alors que les États-Unis, sous l'impulsion de Trump 2.0, s'emploient à déconstruire méthodiquement l'ordre multilatéral pour imposer un système fondé sur la loyauté conditionnelle et la domination géoéconomique, **la Chine adopte une posture fondamentalement différente**.

Pékin ne réagit ni par l'affrontement direct ni par la rupture déclarée. Elle ne cherche pas à défier Washington dans les enceintes qu'elle juge capturées, ni à remettre en cause frontalement la suprématie du dollar ou du FMI. Elle répond par une stratégie que l'on pourrait qualifier de **contournement stratégique patient** : une politique de long terme, fondée sur l'évitement de la

confrontation, la création d’alternatives structurelles, et la redirection des flux économiques et politiques vers un ordre parallèle.

Cette stratégie chinoise, souvent sous-estimée en Occident, combine pragmatisme, discrétion et ambition. Elle s’inscrit dans un triple mouvement : **institutionnel, technologique, et logistique**. Et elle se déploie à partir d’un constat lucide : dans un monde où les institutions dominées par l’Occident deviennent des outils de coercition, **il faut bâtir un écosystème autonome de puissance, sans dépendre des infrastructures du rival.**

7.1. Bâtir un système financier parallèle : CIPS, yuan numérique, dédollarisation partielle

Le premier axe de la réponse chinoise est **monétaire et financier**. Consciente que la domination américaine repose sur le contrôle du dollar et des canaux de paiement internationaux (SWIFT, Fedwire, CHIPS), la Chine a entrepris de **réduire sa vulnérabilité financière en créant ses propres instruments.**

- **Le CIPS (Cross-Border Interbank Payment System)** constitue le cœur de cette architecture. Lancé en 2015 mais significativement renforcé depuis 2022, ce système vise à concurrencer SWIFT pour les paiements transfrontaliers en yuan. Bien qu’encore limité en volume (environ 2 % des paiements mondiaux en 2024), il est désormais relié à plus de 1 200 institutions dans 100 pays, notamment en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.
- En parallèle, **la montée en puissance du yuan numérique (e-CNY)**, testé à grande échelle dans plusieurs villes chinoises et expérimenté dans des projets pilotes transfrontaliers avec des banques centrales asiatiques (Hong Kong, Émirats Arabes Unis, Thaïlande), vise à créer une monnaie digitale souveraine capable de circuler en dehors des systèmes dominés par le dollar.
- **La dédollarisation partielle** est une tendance plus diffuse, mais observable dans de nombreux accords bilatéraux. En 2024–2025, la Chine a signé des accords d’échange en monnaie locale avec l’Arabie saoudite, la Russie, le Brésil, l’Indonésie et le Pakistan, réduisant la nécessité de passer par le billet vert pour régler les transactions énergétiques ou technologiques.

Ces initiatives ne visent pas à remplacer le dollar dans l’immédiat, mais à **offrir des alternatives crédibles dans les cas où l’accès au dollar devient instrument de chantage**. En somme, Pékin construit une forme d’« assurance monétaire » pour ses partenaires.

7.2. Une diplomatie des infrastructures : Nouvelles Routes de la Soie, ports, corridors et hubs numériques

Le second axe de la stratégie chinoise repose sur la **géographie physique de la puissance**. Depuis 2013, le projet phare de Xi Jinping — l’**Initiative Belt and Road (BRI)** — a permis à la Chine d’étendre sa présence logistique à travers un réseau mondial d’infrastructures : routes, chemins de fer, ports, câbles sous-marins, data centers.

En 2025, malgré certaines restructurations budgétaires et critiques occidentales, **la BRI est entrée dans sa phase de consolidation**. Elle ne consiste plus à financer massivement des projets dans les

pays du Sud, mais à **sécuriser, interconnecter et valoriser** les actifs stratégiques existants. Quelques exemples :

- le port de Gwadar au Pakistan, intégré dans le corridor Chine–Pakistan, sert de relais clé pour éviter le détroit de Malacca ;
- la modernisation du port du Pirée en Grèce, et son interconnexion avec les Balkans, continue d'offrir une tête de pont chinoise vers l'Europe du Sud ;
- l'axe logistique sino-africain reliant Mombasa, Addis-Abeba et Djibouti est renforcé pour consolider l'accès chinois à la façade orientale de l'Afrique ;
- les câbles sous-marins (Peace Cable, SeaMeWe-6), connectés aux data centers chinois en Asie et au Golfe, permettent une souveraineté numérique partielle et une désoccidentalisation des flux d'information.

Ces projets, au-delà de leur rentabilité immédiate, visent à **maîtriser les couloirs vitaux de la mondialisation**, non pas pour les fermer, mais pour **offrir à la Chine et à ses partenaires un accès autonome au commerce mondial** en cas de crise ou de sanctions.

7.3. Institutions alternatives et soft power différencié

Sur le plan institutionnel, et tout en poursuivant ses efforts tendant à réformer le système de 1945 de l'intérieur, la Chine cherche à **développer un écosystème parallèle**, plus souple, moins normatif, mais plus compatible avec les priorités du Sud global.

- l'AIIB (Asian Infrastructure Investment Bank) et la Nouvelle Banque de Développement (BRICS Bank) financent des projets avec des procédures allégées, souvent sans conditionnalités macroéconomiques ou politiques ;
- la coopération Sud-Sud, portée par des forums comme le FOCAC (Forum sur la coopération sino-africaine), le C+C5 (Chine et les cinq républiques d'Asie centrale), ou le China–CELAC (Amérique latine), permet de construire un dialogue diplomatique alternatif, basé sur **l'égalité, la non-ingérence et l'avantage mutuel** ;
- l'**extension des BRICS** (avec l'entrée de pays comme l'Arabie saoudite, l'Égypte ou l'Éthiopie) accentue la capacité chinoise à **influencer les coalitions multilatérales hors des G7 et OCDE**, en mettant en avant des priorités propres au Sud.

Cette diplomatie institutionnelle est complétée par un **soft power différencié** : la Chine n'impose pas de modèle, elle propose des solutions. Là où l'Occident exige des réformes structurelles, Pékin livre des hôpitaux. Là où Washington imposait des normes de genre ou de gouvernance, la Chine parle de connectivité et de productivité.

Ce pragmatisme est parfois perçu comme cynique, mais il **séduit des élites politiques désillusionnées par les conditionnalités occidentales**. Il rend la Chine attrayante, non par sa vertu, mais par son efficacité.

7.4. Limites et paradoxes : puissance sans adhésion ?

Mais cette patience stratégique n'est pas sans limites. La Chine souffre encore de plusieurs paradoxes :

- **son modèle n'est pas universalisable** : il repose sur une gouvernance autoritaire, une discipline interne, et une capacité d'investissement public difficilement transposable ;
- **sa montée en puissance suscite de la méfiance**, notamment en Afrique et en Asie du Sud-Est, où certains projets BRI sont associés à l'endettement, à l'opacité ou à des dépendances industrielles ;
- **elle manque d'un récit collectif** : la Chine ne propose pas une utopie mondiale, mais un ordre transactionnel — séduisant, certes, mais sans horizon idéologique mobilisateur.

Ainsi, la Chine construit une alternative fonctionnelle, mais pas encore une légitimité systémique. Elle est un architecte du contournement, pas encore un garant de l'ordre.

Face à l'ordre coercitif américain et à l'ordre parallèle chinois, une troisième voie tente d'émerger : celle du **Nouveau Sud**, fragmenté mais en quête d'autonomie stratégique. Ni aligné, ni intégré, le Sud cherche à peser, à refuser les injonctions croisées, à construire ses propres instruments.

VIII. LE NOUVEAU SUD : ENTRE FRAGMENTATION, DÉPENDANCE STRUCTURELLE ET ÉMERGENCE CONTRARIÉE

Alors que l'ordre mondial vacille entre une hégémonie américaine coercitive et une contre-architecture chinoise pragmatique mais opaque, une autre force, plus diffuse mais tout aussi déterminante, tente de prendre forme : **le Nouveau Sud**.

Composé d'un ensemble hétérogène de pays aux trajectoires diverses — Inde, Indonésie, Brésil, Afrique du Sud, Égypte, Nigeria, Mexique, Turquie, Éthiopie, etc. — ce Sud renouvelé n'est pas le continuum de l'ancien Tiers-Monde non-aligné de Bandung. Il est **économiquement central, démographiquement décisif, politiquement diversifié, mais institutionnellement marginalisé**.

Le paradoxe de ce Nouveau Sud est saisissant : il porte la dynamique de la croissance mondiale, mais reste **exclu des instances où se décident les règles de cette croissance**. Il produit, consomme, innove, investit — mais ne codifie pas. Il est central dans les flux économiques, mais périphérique dans les flux de pouvoir.

8.1. Croissance économique sans pouvoir décisionnel : le grand paradoxe du 21^{ème} siècle

Les chiffres sont éloquentes. Selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international (avril 2025) :

- l'Inde croît à 6,2 %, tirée par une consommation intérieure dynamique, un rattrapage industriel, et une numérisation rapide ;
- l'Indonésie affiche une croissance supérieure à 5 %, soutenue par le nickel, les services et une jeunesse connectée ;
- le Nigeria, malgré ses fragilités structurelles, enregistre une croissance de 3,2 %, avec des gains de productivité dans l'agriculture et l'industrie ;
- des économies comme le Kenya, l'Éthiopie, le Bangladesh ou le Vietnam dépassent les 5 % de croissance annuelle.

En parallèle, les puissances dites établies stagnent :

- les États-Unis ne dépassent pas 1,8 %, ralentis par le protectionnisme et la dette ;
- l'Europe se débat dans une quasi-stagnation, freinée par le vieillissement, l'austérité climatique et la crise énergétique ;
- même la Chine voit sa croissance tomber autour de 4 %, conséquence d'un modèle à bout de souffle et d'un surendettement latent.

Et pourtant, ce sont les États du Nord qui dominent toujours les institutions financières internationales :

- les États-Unis détiennent 16,5 % des droits de vote au FMI et 15,8% à la Banque mondiale, leur conférant un poids important dans la prise de décision ;
- l'ensemble de l'Afrique subsaharienne ne pèse que 4,4 % dans cette même institution et 11% pour tout le continent dans l'Association Internationale pour le Développement (AID), bras concessionnel de la Banque mondiale, et 6% pour la BIRD.
- le Conseil de sécurité de l'ONU reste figé dans sa configuration de 1945, sans membre permanent représentant l'Afrique, l'Amérique latine ou l'Asie du Sud.

Ainsi, nous assistons à une **décorrélation historique** entre la production de valeur et le pouvoir institutionnel. Le Nouveau Sud porte la croissance du monde, mais n'écrit pas les règles de cette croissance. Il est comme un actionnaire majoritaire sans siège au conseil d'administration.

8.2. Une triple dépendance : financière, technologique, normative

Trois verrous structurels continuent de maintenir le Nouveau Sud dans une forme de subalternité stratégique.

a) *Dépendance financière.*

La plupart des économies du Sud restent vulnérables aux cycles de la dette, aux agences de notation biaisées, et aux fluctuations des taux imposés par les banques centrales du Nord. Les mécanismes de liquidité mondiale — qu'il s'agisse des **DTS du FMI**, des **swaps de la Fed**, ou des **prêts de la Banque mondiale** — restent asymétriques et politiquement conditionnés.

Exemple : en 2024, l'Afrique ne reçoit que 5 % de l'allocation globale de DTS, alors qu'elle concentre 17 % de la population mondiale. Les États du G7, eux, détiennent plus de 60 % des droits de tirage... qu'ils redistribuent selon des critères stratégiques et géopolitiques, rarement neutres.

b) *Dépendance technologique.*

Le Sud reste un terrain d'application des technologies, mais non un espace de conception ou de souveraineté numérique. Le contrôle des brevets, des standards, des plateformes numériques et des systèmes satellitaires est largement détenu par les États-Unis, la Chine ou, dans une moindre mesure, l'Europe.

La transition écologique ne fait qu'accentuer cette dépendance. Les infrastructures de batteries, les technologies de l'hydrogène ou encore les équipements solaires avancés sont produits ailleurs. Les pays du Sud importent leurs solutions vertes — souvent à crédit — et doivent se conformer à des normes environnementales qu'ils n'ont pas co-écrites.

c) *Dépendance normative.*

Dans les enceintes internationales, les règles continuent d'être définies par les pays du Nord, pour et selon les priorités du Nord. Les traités fiscaux, les régimes de propriété intellectuelle, les règles de l'OMC (avant son effondrement) ou les standards climatiques ne reflètent ni la diversité des modèles de développement, ni la réalité des contraintes du Sud.

Le concept même de « transition juste », souvent utilisé par les pays riches, masque une asymétrie profonde : qui finance ? qui décide ? qui évalue ? Le Nouveau Sud est convié à « participer », mais rarement à formuler.

8.3. Des initiatives d'autonomie : signes d'un basculement

Et pourtant, ce bloc hétérogène n'est pas immobile. Depuis quelques années, les signes d'une volonté d'autonomie se multiplient :

- création de banques régionales en Afrique (Afreximbank, Africa Finance Corporation), en Amérique latine (CAF), en Asie (AIIB), pour compléter - voire contourner - la Banque mondiale ;
- accords de commerce en monnaies locales : Brésil–Argentine, Russie–Inde, Indonésie–Chine, Maroc–Afrique de l'Ouest ;
- coopérations Sud–Sud dans l'agriculture, l'énergie solaire, les vaccins, la cybersécurité.

Mais ces initiatives restent fragmentées, peu coordonnées et fragiles face aux chocs systémiques.

Elles peinent à constituer une alternative robuste à l'ordre existant.

8.4. Croître sans peser : vulnérabilité stratégique du Sud

Le paradoxe est donc celui-ci : le Sud devient la locomotive de la croissance mondiale, mais **sans levier politique équivalent**. Il dépend d'un ordre qui ne le reconnaît pas pleinement, et d'un marché mondial qui le rémunère sans lui accorder la souveraineté. Il subit des normes qu'il n'a pas fixées, des taux qu'il ne contrôle pas, et des sanctions qu'il ne peut négocier.

C'est ce que l'on pourrait appeler **le piège de la croissance sans pouvoir**.

- tant que le Sud croît sans influencer les règles, il reste vulnérable ;
- tant que ses banques centrales sont dépendantes de la Fed ou de la BCE, il reste tributaire ;
- tant que ses élites négocient sans coalition, il reste fragmenté.

La question n'est donc plus seulement économique. Elle est géopolitique : **comment transformer la vitalité en souveraineté ? Comment passer du statut de moteur de croissance à celui de co-architecte de l'ordre mondial ?**

Cette question, centrale, constitue le cœur des enjeux géopolitiques du 21^{ème} siècle. Car dans un monde fracturé, **croître sans influencer**, c'est se condamner à dépendre. Mais pour influencer, il faut une stratégie, une vision, une coalition.

IX. CONCLUSION – PENSER JUSTE, PLUTÔT QUE PROPHÉTISER

Ce que révèle l'ère Trump 2.0 n'est pas une anomalie dans le système international. C'est le **dévoilement brutal des dynamiques profondes qui, depuis deux décennies, minent les fondements de l'ordre mondial hérité de 1945**. L'universalité normative, l'intégration économique multilatérale, la primauté du droit et la promesse d'un progrès partagé sont désormais battues en brèche par des logiques de puissance, de loyauté conditionnelle, et de fragmentation stratégique.

Le retour de Donald Trump, loin d'être une parenthèse, agit comme un révélateur. Il expose, clarifie, radicalise. Il démasque ce que les discours policés camouflaient : **le droit international n'est plus que le masque du rapport de force ; la coopération multilatérale, un outil de hiérarchisation ; et les institutions communes, des instruments d'allégeance ou d'exclusion**.

Face à cette bascule, le réalisme classique redevient une grille de lecture opératoire. Il ne célèbre pas la domination. Il rappelle une vérité inconfortable : **les principes ne survivent que s'ils sont soutenus par une puissance, ou par une volonté collective capable de les imposer**. Le cas contraire les condamne à l'impuissance.

C'est ce que nous enseigne Thucydide dans l'un des dialogues les plus glaçants de la pensée politique : **le Dialogue des Méliens**, cité plus haut, extrait du *Livre V de La Guerre du Péloponnèse*. Les Méliens, colonie spartiate restée neutre, refusent de se soumettre aux Athéniens, au nom de la justice, du droit, de la foi dans les dieux et dans les alliés. La réponse d'Athènes est implacable :

« Les forts font ce qu'ils peuvent, les faibles subissent ce qu'ils doivent. »

Les Méliens furent exterminés. Non pas par cynisme, mais par une logique de domination crue, assumée, sans fard. Cette leçon, dérangeante, traverse les siècles : **la morale ne protège pas si elle n'est adossée à une capacité stratégique.** La souveraineté ne se proclame pas — elle se construit, elle se défend, elle s'associe.

Le **Nouveau Sud**, aujourd'hui, est confronté à une situation comparable. Il invoque la justice climatique, la réforme des institutions, le droit au développement. Mais il se heurte à des Athènes modernes : puissances qui n'écoutent que ce qui sert leurs intérêts. La lucidité de Thucydide n'est pas un appel à la résignation. C'est une invitation à **fonder la stratégie sur les rapports réels de force, plutôt que sur l'attente de secours extérieurs.**

Dans *L'Enfer* de la Divine Comédie, Dante nous offre un autre avertissement, cette fois-ci contre ceux qui veulent voir trop loin, trop vite, sans comprendre le monde réel. Les devins, les prophètes de faux ordres, y sont condamnés à avancer la tête tournée vers l'arrière, incapables de regarder devant eux :

« **Perché volle veder troppo davante, di retro guarda e fa retroso calle.** » (« Parce qu'ils voulurent voir trop loin devant, ils sont condamnés à regarder derrière eux et à marcher à reculons. »)

Cette métaphore vise ceux qui, dans les affaires humaines, substituent la prophétie à la lucidité, l'idéalisme aveugle à la stratégie réaliste. Elle nous rappelle que **le monde ne se construit pas sur les incantations, mais sur la compréhension des rapports de puissance, des dynamiques de dépendance, et des possibilités d'alliance.**

Le Nouveau Sud ne doit pas tomber dans ce piège. Il ne lui suffit plus d'être l'avenir démographique, énergétique et économique de la planète. Il lui faut devenir **une force normative, stratégique, institutionnelle.** Il lui faut penser comme un acteur systémique — et non comme un sujet de développement.

Cela suppose trois ruptures :

1. **rompre avec l'attente passive du multilatéralisme tel qu'il fut conçu par d'autres.** Le Nouveau Sud doit construire ses propres enceintes, ses propres critères, ses propres formes de solidarité ;
2. **rompre avec les stratégies fragmentées.** L'unité est difficile, mais l'alignement fonctionnel sur des causes concrètes (financement climatique, accès à la technologie, souveraineté alimentaire) peut créer des coalitions hybrides et opératoires ;
3. **rompre avec la croissance sans souveraineté.** Il ne suffit pas de croître. Il faut pouvoir décider. Et pour cela, il faut bâtir des instruments, non pas contre l'ordre existant, mais à côté de lui, en pesant à chaque négociation.

Le monde ne sera pas donné. Il sera disputé. Il ne sera pas juste, sauf si une masse critique d'acteurs stratégiques impose de nouvelles règles. Il ne sera pas inclusif, sauf si ceux qui en sont exclus construisent leur inclusion avec lucidité et méthode.

Penser juste, aujourd'hui, ce n'est pas prophétiser la fin de l'Occident, ni fantasmer un ordre chinois, ni idéaliser une solidarité globale. **Penser juste, c'est comprendre que dans un monde fracturé,**

seuls pèsent ceux qui s'organisent, s'allient, et maîtrisent les leviers du réel.

Le réalisme n'est pas une fatalité. Il est une lucidité active. Une stratégie pour ceux qui veulent **non pas survivre dans un monde injuste — mais le refonder sur des équilibres viables.**

À PROPOS DE L'AUTEUR



FERID BELHAJ

Ferid Belhaj took up the position of World Bank Vice President for Middle East and North Africa on July 1, 2018. Prior to this, he served as the Chief of Staff of the President of the World Bank Group for 15 months. From 2012 to 2017, Mr. Belhaj was World Bank Director for the Middle East, in charge of work programs in Lebanon, Syria, Jordan, Iraq and Iran, based in Beirut, Lebanon. In this capacity, he led the Bank's engagement on the Syrian refugee crisis and its impact on the region, including the creation of new financing instruments to help countries hosting forcibly displaced people; the ramping up of the Bank drive towards the reconstruction and recovery of Iraq during and after the ISIS invasion and the scaling up of the Bank's commitments to Lebanon and Jordan.

Before taking up his Mashreq assignment, Mr. Belhaj served as World Bank Director for the Pacific Department (2009-2012), where he developed a regional strategy that scaled up Bank engagement in small and fragile states, and tripled lending operations of the International Development Agency, one of the five institutions under the umbrella of the World Bank Group that provides interest-free loans and grants for Low-Income Countries. From 2007 to 2010, Mr. Belhaj was the World Bank's Special Representative to the United Nations (UN) in New York, where he engaged with various UN agencies on a range of programs, mainly climate change, the Millennium Development Goals, fragile and post-conflict states and the global financial and food crises.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

